

25 MARS 1945

LE CONSEIL ASSESSEUR DE LA PRESIDENCE DE LA GENERALITE.

Dans notre premier bulletin nous avons rendu compte d'une proclamation adressée au peuple catalan par le Président de la Généralité, Mr. Josep Irla. Le Président y manifestait sa volonté d'instituer un Conseil qui, jusqu'à la constitution d'un Gouvernement provisoire de la Généralité, serait chargé des fonctions consultatives et de préparation de la nouvelle période républicaine et autonome. C'est tout dernièrement, après de longues démarches, qu'on a fait connaître la composition de ce Conseil et qu'on a précisé ses fonctions. Sous la présidence de l'éminent historien Mr. Rovira i Virgili, Président du Parlement de Catalogne, il comprend plusieurs commissions techniques qui ont été mises chacune sous la direction d'une personnalité spécialement compétente. Le Conseil devra répondre aux consultations du Président de la Généralité et préparer le rétablissement légal de l'autonomie catalane, mais il ne saurait, en aucun cas, être confondu avec un Gouvernement : la distribution des Commissions n'est pas identique à celle des portefeuilles dans un Cabinet et on a tenu davantage compte des capacités des personnes appelées à en former partie que de leur couleur politique. Néanmoins les principaux partis catalans y sont représentés et certains secteurs qui n'ont pas encore accepté de s'y intégrer y prendront bientôt place, très probablement.

La constitution du Conseil Assesseur de la Présidence de la Généralité montre bien quels sont les soucis des Catalans en exil. Considérer dès maintenant les problèmes qui vont se poser au Gouvernement provisoire et ne rien abandonner à l'improvisation irréfléchie, réaliser l'unité d'action non pas par des mots mais sur le terrain du travail concret. Ce sont là deux moyens essentiels de lutte contre Franco car, c'est dans la mesure où l'on pourra garantir au monde civilisé une solution de stabilité politique, de justice sereine et de respect absolu de la volonté populaire régulièrement exprimée, que l'on pourra réclamer l'aide morale nécessaire pour en finir avec la plusodieuse et sanglante des dictatures.

LE VOYAGE DU Dr. NEGRIN EN FRANCE

Le Dr. Negrin, chef du dernier Gouvernement de la République Espagnole, est venu en France provenant de Londres s'entretenir avec des personnalités de l'émigration républicaine, dont le Président de la Généralité de Catalogne, M. Josep Irla et les dirigeants de notre Parti à Paris et à Montpellier. Avant de partir pour le Mexique, où il doit rencontrer le Président Martinez Barrio, M. Negrin a tenu à les informer de la façon dont il envisage le retour à la légalité républicaine. M. Negrin s'est montré ennemi de toute sorte d'"Unions" ou "Juntas" politiques, dont la multiplicité ne fait qu'accroître la confusion et qui ont trop souvent en vue des intérêts de parti. D'après lui, il faut reconstituer le plus tôt possible le Gouvernement

Républicain, qui serait probablement reconnu par plusieurs Etats de l'Amérique Latine, et dans ce but il est favorable à la convocation des "Cortes" qui devront ratifier l'élection de M. Martinez Barri comme Président. Ce dernier désignerait alors la personne chargée de former un nouveau Cabinet où tous les secteurs politiques seraient représentés et à qui M. Negrin résignerait ses pouvoirs.

M. Negrin a trouvé dans tous les milieux l'accueil qui correspondait à sa haute hiérarchie. Ses points de vue sont en général partagés et nul ne conteste la nécessité de dépasser les luttes partisans et de refaire autour du Gouvernement de la République l'unanimité indispensable à la solution du problème politique espagnol. Cependant cela ne signifie point une adhésion à sa personne et sa candidature comme chef du futur Gouvernement serait loin, actuellement, de rallier tous les suffrages. Certains articles parus dans la presse espagnole de Toulouse l'ont montré même trop bruyamment. Ce n'est donc pas lui, certainement, qui a inspiré l'information fantaisiste du "New-York Times" d'après laquelle il porterait au Mexique la représentation des 120.000 Espagnols réfugiés en France.

"Esquerra Republicana de Catalunya" et tous les antifascistes catalans, dont les divergences d'opinion sont loin d'être aussi accusées que celles de ses frères espagnols, désirent ardemment voir ces derniers arriver à un accord et espèrent que la prochaine réunion des "Cortes", que nous avons déjà annoncée dans un autre Bulletin et à laquelle le Dr. Negrin se propose d'assister, donnera le pas décisif pour que cet accord devienne une réalité.

MONARCHIE OU REPUBLIQUE

Depuis quelques jours, si on en juge au silence qui s'est fait autour de lui, le problème espagnol est passé à l'arrière plan de l'actualité. Deux facteurs seulement sont venus apporter quelque chose de nouveau : les démarches entreprises par M. Negrin, dont nous venons de parler, et les agissements de M. Gil Robles en vue d'une restauration de la monarchie en Espagne.

Comme chacun le sait, les élections du 12 avril 1931, données aux partis républicains une écrasante majorité. Sur les cinquante capitales de province, quarante-cinq penchaient résolument pour la République. Il ne s'agissait pas en réalité d'une simple consultation électorale mais d'un véritable plébiscite. Alphonse XIII le comprit ainsi et le 15 avril aux premières heures du matin s'embarqua sur la route de l'exil. Le lendemain, les Espagnols pouvaient lire un message de l'ex-roi où il déclarait notamment : "Les dernières élections me prouvent que je ne puis plus compter sur l'estime de mon peuple. Ma conscience me dit que cet égarement ne sera pas définitif. Je ne renonce à aucun des droits de la couronne... En attendant le moment où il me sera permis de connaître l'authentique expression de la conscience collective, je suspends délibérément l'exercice du pouvoir royal".

Or, le peuple espagnol, au cours de la période 1931-1939, a manifesté authentiquement, par le suffrage et par les armes, son attachement aux institutions républicaines. De leur côté, les éléments qui suivent Franco et Franco lui-même, ont déclaré : plusieurs reprises leur méfiance à l'égard d'une restauration qui ferait retomber le pays dans les mêmes "vices" d'antan. Sur quoi alors peuvent se fonder les espoirs de Jean III, dernier survivant mâle de la famille royale ? Sur l'appui coordonné des vieux partis alphonsin et carliste ? Leur infime importance numérique nous empêche de le penser. On serait

plutôt tenté de croire à un regain de faveur des monarchistes espagnols auprès de certains milieux diplomatiques. L'absence d'une vraie union chez les républicains émigrerait favoriserait, en effet, le jeu du prétendant au trône qui a fait savoir, d'ailleurs, son projet d'adresser une proclamation au peuple espagnol où il condamnerait le régime du Général Franco et se déclarerait prêt à rétablir le pouvoir royal sous la forme de monarchie constitutionnelle. En même temps il aurait envoyé ses principaux agents Mrs. Gil Robles, Lopez Olivan et March, parcourir les chancelleries des pays alliés dans le but de demander leur appui diplomatique.

M. Miquel Maura vient de publier une mise au point sur les possibilités de restauration monarchique. Il y retrace les erreurs commises par les monarchistes depuis 1931, et tout spécialement pendant la guerre civile où ils furent belligérants contre le peuple. Cela leur enlève, dit-il, tout droit de se présenter comme des pacificateurs. Il fait ensuite appel à leur patriotisme en demandant de réserver la solution monarchique pour l'avenir car, si la nouvelle expérience républicaine venait à échouer, la monarchie pourrait être le dernier refuge de la vie ordonnée du pays et de son indépendance. Sur ce dernier point nous ne saurions pas être d'accord avec M. Maura. Là où la République échouerait la Monarchie ne pourrait qu'échouer bien plus lourdement. Son heure est définitivement révolue.

Nous ne croyons pas beaucoup, non plus, au succès final de l'actuelle tentative. Les partis républicains et ouvriers sont naturellement unanimes à y refuser toute collaboration car ils n'oublient pas qu'en 1936, Jean III, loin d'imiter son père qui n'avait pas voulu de guerre civile, s'était offert à Franco pour combattre dans ses rangs. Ils ne seront pas dupes de cet ami tardif de la démocratie et de la liberté. Quant au peuple espagnol, opprimé depuis six ans, il serait illusoire de croire qu'il se déclarerait satisfait si on venait à remplacer le régime actuel par un autre pareil à celui contre lequel il se leva en masse le 14 Avril 1931.

LE BUDGET ESPAGNOL POUR 1945.-

Jamais comme en examinant les différents aspects du budget espagnol pour 1945, nous n'avons été si d'accord avec ceux qui affirment qu'on ne peut pas jongler avec les chiffres. Sa lecture éclaire d'un jour singulier toute la politique du général Franco. Nos lecteurs pourront établir tout au long de la relation que nous insérons ci-dessous une confrontation avec les chiffres des autres budgets de l'Espagne de Franco à partir de 1940, soit dès la fin de la guerre civile:

	D E P E N S E S (en millions de pesetas)					
Dépenses générales de l'Etat	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Chef de l'Etat	2,2	2,2	2,5	2,7	2,9	2,9
Cortés	-	-	-	12'3	12'3	12'3
Phalange espagnole	9'7	14'2	141'4	154'2	173'8	192'4
Dette publique	1156'2	1228'5	1189'8	1440'0	1580'0	1724'3
Pensions	296'8	296'8	321'1	393'5	511'3	575'7
Tribunal de Comptes	1'8	1'9	2'1	2'1	2'1	2'1
	1466'7	1543'6	1656'9	2008'9	2283'3	2509'9

Dépenses des Départements
Ministeriaux

	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Présidence	36'5	39'6	41'5	52'6	157'9	70'3
Affaires Extérieures	79'9	146'3	90'3	91'6	108'0	104'6
Intérieur	941'3	2021'4	1325'8	1089'0	1341'1	1475'0
Armée	1131'9	1474'2	2155'2	1817'0	2663'0	3687'0
Marine	275'9	334'4	606'2	296'6	746'0	785'2
Air	545'5	400'3	639'6	410'7	657'7	866'6
Justice	252'5	308'5	305'1	310'5	330'9	354'1
Commerce et Industrie	103'3	118'4	112'6	110'6	108'3	109'0
Agriculture	123'5	147'8	66'3	73'4	126'4	51'0
Éducation Nationale	94'9	474'7	526'9	499'6	566'4	902'5
Travaux Publics	749'8	1128'5	798'4	675'1	1477'6	902'5
Travail	52'0	38'5	90'8	122'9	303'8	233'5
Finances	82'5	100'4	162'0	102'4	179'6	123'7
Dépenses des Contributions et de rentes publiques	106'0	137'0	165'7	202'0	214'7	166'4
Action de l'Espagne au Maroc	212'3	301'9	453'3	562'3	591'0	589'4
Obligations à disparaître des Départements Ministeriaux.	84'1	94'0	172'4	221'5	212'4	157'4
Participations des Corporations et des particuliers, dans les recettes de l'Etat	416'4	482'6	582'1	803'8	894'2	347'1
	7160'2	8318,7	10061'3	7447'4	10675'3	10638'0
Total général :	8626'9	9862'3	11718'2	29456'3	12956'6	13148'6

(en millions de pesetas)

R E C E T T E S

	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Contributions directes		2670'7	3427'0	3864'6	4042'1	4439'4
" indirectes		2164'0	2813'0	3499'7	3942'4	4233'5
Monopoles et services exploités par l'Administration		1069'0	1144'1	1375'5	1717'5	1147'6
Propriétés et droits de l'Etat		81'5	99'4	203'9	206'2	216'1
Ressources du Trésor		428'0	386'0	495'9	422'0	507'3
		6413'3	7869'7	9439'8	10330'2	10544'2

Ces chiffres appellent quelques réflexions.

Remarquons, tout d'abord, les quantités dérisoires, surtout si on les compare au reste du budget accordées à l'éducation nationale, au travail, à l'agriculture, aux travaux publics dans un pays qui aurait besoin pour son relèvement moral et matériel d'une très forte impulsion dans ces domaines. La République, elle, était fière d'avoir construit plus de trente mille écoles..... Et encore ces attributions diminuent si on les compare au budget antérieur, de 3 millions pour l'éducation Nationale, de 32 pour l'agriculture, de 70 pour le travail, de 574 pour les travaux publics (signalons que la tâche de reconstruction des dégâts de guerre est pratiquement à commencer.)

Tout cela se passe au moment même où le Parti Unique, Phalange Espagnole, se voit attribuer un surplus de 18 millions de pesetas; où la consignation du Ministère de l'Intérieur, dans un pays qui prétend avoir liquidé la guerre civile, augmente de 134 millions et celle de l'ensemble de la défense nationale qui, malgré la non-belligérance, marque une très forte courbe ascendante depuis 1940, fait un bond en avant de 1944 à 1945, de 1272.- En 1940, juste finie la guerre civile, le coût des dépenses des forces de terre, mer et air était de 1958 millions équivalents, à ce moment-là, au 22 % du budget; aujourd'hui, en pleine paix pour l'Espagne, le montant est de 5335 millions de pesetas soit le 40 %. Bref: si aux quantités attribuées aux forces de terre, mer et air ont joint celles de la police et de la phalange, il résulte que cette année les espagnols payeront pour assurer l'appareil repressif de l'Etat - l'armée ne sert à autre chose - 7007 millions de pesetas soit plus de la moitié des dépenses. Même l'Italie fasciste n'était arrivée si loin: en effet, pour l'exercice 1936-37, elle destinait seulement un quart de son budget aux mêmes attentions. Enfin, détail piquant: la consignation que l'Etat alloue au clergé espagnol, comprise dans le budget du Ministère de la Justice, est montée non moins verticalement que les dépenses militaires. Voici les chiffres:

1940: 68'7 millions; 1941: 96'2 - 1942: 98'3 - 1944: 102'8
1945: 125'7 -

Paradoxes de cette démocratie organique que le général Franco tâche maintenant de définir....!

LE "JUSTE MILIEU" FRANQUISTE.

Nous lisons dans le numéro du 24 février de "Destino", hebdomadaire barcelonnais:

"La seule chose capable de favoriser un extrême, c'est la défense outrancière de l'extrême opposé. Il n'y a qu'un moyen de se dégager de cette loi pendulaire: la trouvaille du juste milieu. En politique comme en économie et en morale, le juste milieu est la seule garantie d'équilibre et de paix".

Et dans "La vanguardia Española" du 26 février:

"Aujourd'hui à l'aube ont été exécutés seize communistes terroristes parmi lesquels figuraient quelques chefs de Groupe ayant participé aux opérations sur la frontière franco-espagnole".

L'ACTIVITE DES GROUPEMENTS POLITIQUES DE L'EMIGRATION REPUBLICAINE

Il n'y pas grande chose à enregistrer dans ce domaine depuis notre dernier Bulletin. On peut cependant remarquer chez toutes les fractions la volonté nette d'arriver, pour la substitution de Franco, à une formule acceptable pour tous, au double point de vue intérieur et international. Nous sommes obligés de constater donc, qu'on se rapproche de plus en plus de nos points de vue. C'est donc ainsi par exemple que le Parti Communiste Catalan (PSUC) semble enfin accepter le principe du rétablissement de la légalité définie par la Constitution républicaine de 1931 et le Statut d'Autonomie de 1932, dont les personnes qui en incarnent les institutions sont le Président de la République, M. Martinez Barrio et le Président de la Généralité de Catalogne, M. Josep Irla (auxquels il faut joindre le Président du Gouvernement Basque M. de Aguirre).

Ce parti aurait encore demandé la reconstitution du dernier gouvernement de la Généralité en suggérant toutefois d'y élargir

la représentation ouvrière.

Les Partis Républicains Espagnols, le Parti Socialiste et les deux Syndicales CNT et UGT, qui ont toujours défendu la légalité républicaine et autonome, viennent de le réaffirmer dans un manifesté publié naguère où ils soulignent la nécessité de maintenir à tout prix la discipline sociale et publique et proposent la convocation d'élections générales aussitôt que possible. Au point de vue international ils se prononcent pour l'adhésion de l'Espagne aux principes de la Charte de l'Atlantique et de l'organisation collective de la paix.

Enfin dans le but de rassurer les milieux économiques peut être émus par les faussetés de la propagande franquiste, la Confédération Nationale du Travail (CNT) vient de déclarer tout récemment que dans aucun cas il n'entre dans ces intentions porter la moindre atteinte aux intérêts des entreprises étrangères ou de capital étranger existantes en Espagne.

Pour terminer cette chronique il nous faut signaler encore la constitution à Toulouse du "Mouvement Socialiste Catalan". Depuis l'unification réalisée en 1936 du Parti Socialiste et du Parti Communiste, il n'existait en Catalogne de Parti Socialiste répondant vraiment à ce nom car le nouveau Parti unifié (PSUC) adhéra à l'Internationale Communiste. Cette unification s'est avérée cependant impraticable et la plupart des adhérents de l'ancien Parti Socialiste, émigrés en France et en Amérique, ont repris leur liberté d'action, avec des personnalités très marquantes, même des anciens ministres, à leur tête, et viennent de jeter maintenant les bases d'un nouveau Parti Socialiste, qui, comme partout ailleurs, aurait sa place entre le Parti Communiste d'une part et les Partis Républicains de l'autre.

LE MANIFESTE DE JEAN III

Au moment où l'édition de ce bulletin était déjà très avancée nous avons reçu les premières informations concernant le manifeste de Jean III prétendant au trône d'Espagne. Pour ceux qui en Angleterre ou en Amérique doutaient encore, il sera nous l'espérons, la condamnation sans appel du régime de Franco, désavoué par ceux-là mêmes qui avaient contribué à l'instaurer. Nous en reparlerons dans notre prochain bulletin. Mais qu'il nous soit permis d'affirmer une fois de plus : Jamais ne pourra être considéré comme Roi de tous les Espagnols, celui qui, comme Jean III, aura pris les armes contre son peuple.

+++++